

## HALTE À LA CASSE SOCIALE !

Suite à la dernière réunion de la commission mixte paritaire de la branche, nous ne pouvons que constater que les patrons font, encore une fois, preuve d'une générosité proche de l'aumône : augmentations salariales au rabais, négociation d'une complémentaire santé à minima, etc.

Mais pourquoi nos patrons s'en priveraient-ils ? Alors que le Gouvernement leur montre exemple avec l'adoption en force de la Loi Macron par le biais de l'article 49-3 de la Constitution.

Il est grand temps que nous réagissions et que nous nous mobilisions pour qu'une autre politique soit mise en œuvre comme le réclame les organisations syndicales CGT, FO et Solidaires dans leur déclaration commune du 18 février 2015 :

« *Combattre et réduire le chômage, permettre la création d'emplois en changeant de politique économique, préserver les droits et tous les régimes sociaux, garantir et promouvoir le service public, augmenter les salaires (secteurs public et privé), les retraites, les pensions et les minima sociaux, constituer des priorités sociales, de surcroît en période de crise.*

*Réunies le 17 février 2015, les organisations syndicales CGT, FO et Solidaires affirment leur détermination pour faire aboutir ces revendications et lutter contre l'austérité et ses impacts destructeurs tant socialement, économiquement que démocratiquement.*

*Le « pacte de responsabilité », la rigueur budgétaire, la réforme ter-*

*ritoriale, nombre de dispositions du projet de loi libérale « Macron » ainsi que plusieurs décisions des pouvoirs publics et du patronat aggravent la situation des salarié(e)s, des retraité(e)s et des chômeurs(SES).*

*De nombreuses luttes et mobilisations syndicales sont d'ores et déjà engagées dans les entreprises, les services publics et les secteurs professionnels.*

*Pour faire converger ces revendications et exiger du gouvernement et du patronat qu'ils y répondent, les organisations syndicales CGT, FO et Solidaires s'engagent dans un processus de mobilisation. Conscientes de leur responsabilité, elles invitent les retraité(e)s et les chômeurs(SES) à se mobiliser et appellent l'ensemble des salarié(e)s, du public et du privé, à une journée de grève interprofessionnelle et à manifester le 9 avril 2015 ».*

*ations et exiger du gouvernement et du patronat qu'ils y répondent, les organisations syndicales CGT, FO et Solidaires s'engagent dans un processus de mobilisation. Conscientes de leur responsabilité, elles invitent les retraité(e)s et les chômeurs(SES) à se mobiliser et appellent l'ensemble des salarié(e)s, du public et du privé, à une journée de grève interprofessionnelle et à manifester le 9 avril 2015 ».*

**Le 9 avril 2015**

**Tous ensemble pour plus de justice sociale**



### Bulletin d'adhésion

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse personnelle : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Nom entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Secteur d'activité : \_\_\_\_\_

Catégorie professionnelle (cocher la case correspondante) :

- Employé     Technicien     Agent de maîtrise  
 Cadre     Ingénieur

**A retourner par courrier à l'adresse située à gauche.**